

Master Droit privé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé. 2009, Université des Antilles. hceres-02029138

HAL Id: hceres-02029138

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029138>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADEMIE : ANTILLES-GUYANE

Etablissement : Université Antilles-Guyane

Demande n° S3100018836

Domaine : Droit et science politique

Mention : Droit privé

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Comptant cinq spécialités, cette mention vise à former les étudiants à l'ensemble des compétences générales requises pour les divers métiers du droit, tout en assurant une offre de formation diversifiée et spécialisée, ciblées sur des besoins spécifiques (banque, assurance, immobilier, droit maritime...).

Les objectifs professionnels ont été pensés de façon à préparer les étudiants aux diverses professions juridiques (encadrement dans l'entreprise, magistrat, avocat, conseil...) tout en veillant à adapter le mieux possible l'offre aux besoins de la région (banque, assurance, affaires maritimes) et aux potentialités du marché de l'emploi local. Le positionnement dans l'environnement régional est judicieux dans la mesure où l'université portant le master considéré est le seul établissement de la zone à proposer ces formations en droit. Le M1 de la mention « Droit privé » peut se faire sur le site de Guadeloupe, Martinique ou Guyane ; les M2 étant répartis entre les deux sites de Guadeloupe et de Martinique.

Le diplôme bénéficie d'un adossement satisfaisant à des centres de recherche actifs ainsi que l'appui d'une équipe pédagogique étoffée et compétente. La maquette pédagogique est dans l'ensemble cohérente, mais présente des lacunes importantes pour certaines spécialités. La présence de professionnels au sein de l'équipe enseignante autant que l'existence de divers "partenariats informels" favorisent la professionnalisation des échanges.

● Points forts :

- La formation répond à un besoin évident pour préparer les étudiants aux divers métiers du droit (préparation aux examens et concours, métiers pour lesquels le niveau master est requis).
- Une formation unique dans la région.
- Une équipe pédagogique de qualité, qu'il s'agisse de l'équipe sur place ou des divers intervenants, notamment d'universités métropolitaines, qui effectuent des missions dans ce master.
- Diversité des spécialités proposées.
- Objectifs professionnels bien définis.
- Bonne organisation pédagogique des diverses spécialités (rédaction d'un mémoire dans le M2 recherche ; stage obligatoire dans les M2 professionnels).

● Points faibles :

- Etant donné les spécificités géographiques, il serait peut-être opportun d'ouvrir davantage vers l'international.
- Lacunes importantes pour les deux premières spécialités.
- Manque de précisions sur les modalités de recrutement en M2 (infra) et sur le bilan de fonctionnement (flux, devenir des étudiants).
- On peut peut-être déplorer l'absence d'une spécialité délivrant certains enseignements de droit civil, comme le droit de la famille ou le droit patrimonial de la famille.
- Le master est également offert en formation continue, mais les aménagements (validation des acquis professionnels par exemple) ne sont pas précisés.

Avis par spécialité)

Droit privé fondamental

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Bonne équipe pédagogique.
 - Cette spécialité s'inscrit dans la voie recherche, puisque le semestre 4 est uniquement consacré à la formation à la recherche (60 heures de « pratique appliquée à la recherche ») et à la méthodologie et rédaction du mémoire.
- Points faibles :
 - L'intégralité des cours dispensés est commune avec le M2 « Banque, assurance, immobilier ». Les étudiants n'ont donc pas d'enseignement spécifique, ce qui est regrettable d'un point de vue de la spécificité de la formation et peut faire douter de la pertinence même du diplôme.
 - Les enseignements concernent le droit des obligations, droit des contrats, droit des biens et droit des assurances approfondis. Ces matières sont sans conteste fondamentales (sous réserve peut-être du droit des assurances), mais dans un M2 « Droit privé fondamental », il serait peut-être opportun de rajouter un enseignement sur les sources du droit, et sur les autres branches du droit civil (droit de la famille ; contrats spéciaux, sûretés, etc.).

Banque, Assurance, Immobilier

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Formation qui répond à un besoin évident, notamment dans le secteur local.
 - Bonne formation en droit des obligations, droit des contrats, droit des biens, mais qui devrait avoir une approche plus pratique.
- Points faibles :
 - Cette formation est essentiellement centrée sur le droit immobilier et non sur les spécificités « Banque » et « Assurance », contrairement à son intitulé.
 - Même en se limitant au droit immobilier, certaines matières fondamentales (comme le droit de l'urbanisme, dans une moindre mesure le droit de l'environnement) ne sont pas enseignées dans cette formation. Certes, il est fait état que les étudiants peuvent bénéficier d'un enseignement de droit de l'urbanisme en M1, « indispensable pour suivre un parcours professionnel en master immobilier », mais une telle matière mériterait sans doute un cours spécifique.
- Recommandations :
 - Il serait souhaitable soit de revoir l'intitulé de la formation, soit d'étoffer la liste des enseignements.
 - Il conviendrait de rendre les cours moins théoriques et plus pratiques afin de les adapter à l'aspect professionnalisant de cette formation.



Droit des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Transversalité des matières enseignées : à la fois droit public (droit économique, droit des contrats publics) et droit privé des affaires, ce qui est particulièrement judicieux.
 - Spécialité adaptée aux spécificités locales (cours de droit de la fiscalité d'Outre-mer).
 - Enseignements importants en travaux dirigés permettant une approche pratique des diverses techniques enseignées (étude approfondie des clauses assortissant divers contrats).
- Point faible :
 - La présentation de cette spécialité dans le dossier n'est pas très claire, car il est indiqué un rassemblement de deux options au sein de la même formation, ce qui n'apparaît pas dans le détail de la formation. Par ailleurs, la spécialité apparaît comme un master professionnel, mais dans le contrat d'établissement 2010-2013 délivré par l'UAG, elle apparaît comme une voie à la fois recherche et professionnelle.

Droit des contentieux

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Formation spécialisée et transversale : tous les contentieux sont envisagés (droit public, droit privé, droits international et européens), ce qui permet aux étudiants d'avoir une approche globale des divers contentieux qu'ils seront amenés à traiter dans leur vie professionnelle.
 - Répartition équilibrée et judicieuse entre la formation théorique (cours magistraux sur les grands principes) et l'application pratique (notamment par résolution de cas pratiques en travaux dirigés).
- Recommandations :
 - Préciser en quoi consiste le « thème de recherche professionnel » au second semestre.

Droit des activités maritimes et portuaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Formation particulièrement adaptée au contexte de l'insularité et de l'éloignement. Il est donc indispensable d'enseigner ces matières (droit maritime, transport maritime, droit douanier) aux étudiants amenés à travailler dans cette région. Cette formation peut aussi être attractive pour des étudiants d'autres universités désireux de se spécialiser dans ces matières.
 - Approche transversale droit public-droit privé.
 - Intervention de nombreux professionnels dans des domaines juridiques très spécialisés.
 - Stage d'une durée de trois mois.

Commentaires et recommandations

- Développer le suivi des étudiants afin de mieux connaître leur insertion professionnelle, le nombre d'étudiants inscrits en thèse, etc.
- Préciser quelles sont les modalités de recrutement dans les M2. L'article 19 du RGCCA prévoit une admission en M2 « au mérite », mais garantie aux étudiants ayant obtenu une moyenne en M1 égale ou supérieure à 13/20. Néanmoins, conformément à une décision du CA de l'UAG de juillet 2008, l'article 19 du RGCCA master a été modifié comme suit : « tout étudiant ayant validé le M1 de la mention est admis de droit en M2, des pré-requis (existants dans le M1) peuvent être exigés pour l'accès à certaines spécialités du M2 ». Or, ces pré-requis n'ont pas été précisés, si bien que les modalités de recrutement sont aujourd'hui floues. Il faudra prévoir dans la prochaine offre de formation quels sont les pré-requis (mention, matière enseignées) permettant de maintenir la qualité de la formation.